DÉPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

LA COMMUNE NOUVELLE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

31 MARS 2022

Le nombre de Conseillers en exercice est de 45

OBJET

Modification des commissions municipales permanentes

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T. Le Maire de Saint-Germain-en-Laye atteste que le présent document a été publié le 1er avril 2022 par voie d'affichages notifié le transmis en sous-préfecture le 1er avril 2022 et qu'il est donc exécutoire.

Le 1er avril 2022

Pour le Maire, Par délégation, Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 24 mars deux mille vingt-deux, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS. Monsieur SOLIGNAC. Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET. Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC*, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER*, Madame BRELURUS, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE. Madame GRANDPIERRE, Monsieur SALLE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, CASTIGLIEGO, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ. Monsieur ROUXEL

*Madame MEUNIER présente à partir du dossier 22 B 05

Avaient donné procuration:

Monsieur LEVEL à Monsieur PERICARD
Madame TEA à Madame de JACQUELOT
Monsieur VENUS à Madame GUYARD
Madame GOTTI à Madame MACE
Madame de CIDRAC à Madame HABERT-DUPUIS
Monsieur ALLAIRE à Madame LESUEUR
Madame NASRI à Madame PEYRESAUBES
Monsieur de BEAULAINCOURT à Monsieur SOLIGNAC
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame SLEMPKES

Accusé de réception en préfecture 078-200086924-20220331-22-B-04-DE Date de télétransmission : 01/04/2022 Date de réception préfecture : 01/04/2022

^{*}Madame de CIDRAC absente à partir du dossier 22 B 28

N° DE DOSSIER: 22 B 04

OBJET: MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES

RAPPORTEUR: Monsieur le Maire

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 3 février 2022, Monsieur Olivier BASSINE a été élu au sein de la commission « cadre de vie ».

Afin de rééquilibrer le nombre de membres de la commission « services à la population » et de renforcer le pôle d'élus autour de l'Adjoint à la Culture, il est proposé au Conseil Municipal de nommer Madame Valérie BRELURUS au sein de la commission « services à la population ».

La nouvelle composition des commissions « cadre de vie » et « services à la population » est donc la suivante :

Commission Cadre de vie :

Commission Services à la population :

Le Maire, Président de droit

Madame MACE

Madame HABERT-DUPUIS

Madame GOTTI

Madame TEA

Monsieur BASSINE Monsieur PETROVIC
Madame BOUTIN Madame AGUINET

Monsieur LEGUAY Madame PEYRESAUBES

Madame NASRIMonsieur SALLÉMonsieur MIRABELLIMadame ANDREMonsieur MIGEONMadame LESUEURMonsieur SAUDOMadame SLEMPKES

Madame de JACQUELOT Monsieur MILOUTINOVITCH

Madame de CIDRACMadame PEUGNETMonsieur JOLYMadame BRELURUSMadame CASTIGLIEGOMonsieur ROUXELMonsieur BENTZMadame FRABOULET

Madame RHONE

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle composition des commissions permanentes telle qu'établie ci-dessus.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la nouvelle composition des commissions permanentes telle qu'établie ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME, AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye